

Assistant(e) sociale du Centre Communal d'Action Sociale (H/F)

Synthèse de l'offre

Employeur : CCAS LA GRANDE MOTTE

PLACE DU 1ER OCTOBRE 1974

34280 LA GRANDE MOTTE

Lieu de travail : LA GRANDE MOTTE

Poste à pourvoir le : 01/07/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste : Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Inclusion sociale > Travail social et développement social

Grade(s) recherché(s) : Assistant socio-éducatif

Métier(s) : Travailleur ou travailleuse social

Ouvert aux contractuels

Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet, 1607 heures annuelles

Descriptif de l'emploi : Le Centre Communal d'Action Sociale recherche un(e) assistant(e) sociale, référent unique RSA

Missions / conditions d'exercice

Missions principales :

- Accueil, orientation et accompagnement social global des allocataires RSA suivis par le CCAS en tant que Référent unique : instruction des demandes de RSA et suivi du parcours d'insertion des bénéficiaires.
- Accueil, orientation et accompagnement social des publics qui se présentent au CCAS
- Participation avec l'ensemble de l'équipe à tous les évènements portés par le CCAS : opérations de fin d'année à destination des aînés, collecte annuelle de la Banque alimentaire, ...
- Rédaction des évaluations pour les demandes de secours d'urgence ;
- Réponses aux notaires sur les demandes de succession + expulsions ;
- Enquête sur l'Instruction à domicile pour les enfants en binôme avec le service des affaires scolaires ;
- Regroupement familial, enquêtes ;
- Relations partenariales. Participation au travail partenarial notamment lors des réunions de réseau avec les acteurs du secteur sanitaire, social et médicosocial : Réseau RSA , Conseil départemental, Point Emploi, PLIE, différents partenaires et permanenciers

présents sur le CCAS.

- Statistiques et bilan social annuel
- Suppléance des membres de l'équipe en période de congés ou d'absence.

Profils recherchés

Savoir-faire et savoir être :

- Connaissance de la législation sociale particulièrement en matière de RSA ;
- Connaissance des dispositifs liés à tous les publics ;
- Aisance rédactionnelle et maîtrise des logiciels de bureautique ;
- Esprit d'équipe tant au plan de l'équipe du CCAS que du réseau des partenaires ;
- Secret professionnel, rigueur, organisation, respect de la hiérarchie, capacité d'adaptation ;
- Capacité à hiérarchiser.

Contact

Contact

0467290303

Informations complémentaires

SUJETIONS PARTICULIERES

- Accueil du public ;
- Visites de terrains sur demande de la hiérarchie ;
- Travail sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice du CCAS et de l'Adjointe à la Vie solidaire.

HORAIRE et LIEU DE TRAVAIL

- Poste : temps complet à 35h.
- horaires : 8H30/12H00 + 13H30/17H00 (16H30 le vendredi)
- Lieu de travail : C.C.A.S. de La Grande Motte et extérieurs sur demande de la hiérarchie.

AUTRES

- Titulaire du diplôme d'état d'assistant de service social uniquement
- Adresser lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation et évaluation au plus tard le 02/06/2024
- Par mail : recrutements@lagrandemotte.fr

- Par courrier :

Monsieur le Président du CCAS
Hôtel de Ville
Place du 1er octobre 1974
34280 LA GRANDE MOTTE

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.